

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 225

Artikel: Sur le pont, il y avait...
Autor: Baechtold, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

député démocrate-chrétien Guy Fontanet, l'augmentation du nombre des loisirs et du temps que chacun peut leur consacrer, l'influence considérable des « mass media » (radio, télévision, presse) nous obligent à prendre conscience, aujourd'hui mieux qu'autrefois, de l'importance des œuvres de l'esprit et du fait qu'elles n'appartiennent pas au mince public des seuls « gens cultivés », mais constituent un patrimoine commun. C'est dès lors aussi la tâche des autorités, quel qu'en soit le niveau hiérarchique, de favoriser l'éclosion et la démocratisation de la vie culturelle et artistique. » Il s'agit donc de permettre la démocratisation de la culture, par la mise en place de moyens financiers plus importants, ceux de l'Etat cantonal, et par l'élargissement du cadre dans lequel doit s'inscrire la vie culturelle locale. A l'heure de l'Europe des affaires, du tourisme mondial et du cosmos scientifique, cela ne paraît guère révolutionnaire. D'autant qu'un certain nombre de cantons comme Zurich, Schwyz, Soleure, Argovie ont depuis plusieurs années adopté des lois et décrets du même genre.

Pourtant on peut se demander si le problème juridique, pour rester d'abord sur le seul plan du cadre institutionnel, est correctement posé. Pour des raisons souvent différentes, les députés genevois en ont, semble-t-il, pris conscience. La commission du Grand Conseil a donc déjà remanié le projet de loi en donnant non plus seulement à l'Etat, mais également aux communes la responsabilité d'encourager la vie et les activités culturelles et artistiques. C'est aller au-devant des vœux des maires, mais battre en brèche la situation privilégiée dont jouit la ville de Genève. Aussi le Grand Conseil a-t-il finalement, à la fin 1972, renvoyé encore une fois le projet en commission, devant l'opposition de M^{me} Girardin, responsable de la culture pour la ville de Genève.

De sa situation de quasi monopole qu'elle entend maintenir, qu'a donc fait la ville de Genève pour soutenir la création artistique et permettre aux citoyens d'en bénéficier ? Répondre à cette question paraît dans le débat actuel plus important

que les arguties juridiques, la défense et illustration de l'autonomie locale, les considérations sur l'art et la communication. Trois angles d'approche permettent de juger de la politique culturelle, tels

qu'ils ont été successivement prônés par le Conseil de l'Europe : l'aide aux créateurs, la démocratisation de la culture, la démocratie culturelle, enfin. Ce constat fera l'objet de notre prochain article.

L'EFFORT DES COMMUNES GENEVOISES AU CHAPITRE DE LA CULTURE

	Nombre d'habitants (1970)	Budget culturel total 1973 (Fr.)	Centres de loisirs 1973 (Fr.)	Bibliothèques communales 1973 (Fr.)
Genève-ville	173 618	30 245 102	355 000	1 464 770
Lancy	20 523	175 000	45 000	115 000
Carouge	14 055	432 450	15 000	67 000
Meyrin	14 255	98 000	9 000	18 000 *
Grand-Saconnex	6 720	51 500	20 000	11 500

* 1972

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Sur le pont, il y avait...

Sur le pont du paquebot, au large de Singapour, il y avait :

*un Hindou avec un chignon crasseux sur le haut du crâne,
trois pères franciscains, les barbes en buissons,
une Quakeresse aux cheveux gris, qui buvait du regard un Allemand,
l'Allemand (un blondinet) qui buvait de la bière,
une chanoinesse (que l'officier-radio croquait sur son carnet),
une sœur vietnamienne en capuchon blanc,
un couple de San Francisco, les dents au vent,
un Suisse barbu qui venait d'Australie et un Hongrois qui avait ouvert une boîte de cornichons,
une Hollandaise de secte inconnue avec, au cou, une croix en fer blanc,
un Chinois qui avait verrouillé son épouse dans sa cabine,
un Corse des Messageries Maritimes qui peignait le bastingage en rouge,*

*un adjudant-chef de l'armée française qui lançait un bébé baveur,
un adjudant (tout court) qui surveillait sa femme ;
Et au bar des touristes, la femme de l'adjudant qui causait avec moi.*

* * *

*Tout à coup, le paquebot fit une embardée terrible sur la gauche. Et l'on vit :
Le Chinois précipité sur les genoux de la Quakeresse,
l'Allemand sur ceux de la chanoinesse,
les cornichons du Hongrois voler dans la barbe des Saints Franciscains,
le chignon de l'Hindou scalpé par l'épaulette de l'adjudant-chef,
la Chinoise en déshabillé jetée hors de sa cabine,
la sœur vietnamienne en blanc dans le seau de peinture rouge,
l'adjudant jaloux affublé de la croix en fer blanc,
les dents des Américains dans le derrière du Suisse,
Et au bar des touristes, la femme de l'adjudant, en déséquilibre sur son siège, tomba violemment dans mes bras.*

G. B.